

LANEUVEVILLE INFO

EDITORIAL



Chers concitoyens,

Quelques lignes pour introduire ce nouveau numéro de LANEUVEVILLE INFO : le dernier de la mandature.

L'année 2025 est riche en événements que vous retrouverez détaillés dans ces pages.

Le conseil municipal s'est attaché à poursuivre les travaux d'amélioration du cadre de vie à Laneuveville devant Bayon. Des travaux ont également été programmés pour réduire la dépense en énergie.

Globalement ces investissements ont été possibles grâce aux bons résultats acquis au cours des années passées malgré une quasi-stagnation des subventions de fonctionnement.

Je porte une attention particulière au dossier relatif au cimetière. Le travail engagé sur ce sujet délicat a permis de régulariser la plupart des concessions et de libérer quelques places supplémentaires couvrant, pour l'instant, les besoins du village.

C'est aussi pour moi l'occasion de remercier chaleureusement les conseillers pour leurs engagements et les bénévoles qui apportent leur concours aux activités communales. Ils ne sont pas très nombreux et il reste de la place pour celles et ceux qui sont prêts à apporter leur concours ponctuellement ou sur une plus longue période.

Dans quelques mois ce sera la fin du mandat de 6 ans que vous nous avez confié en 2020. Pour les prochaines élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026 un nouveau mode de scrutin vous attend : Les communes de moins de 1000 habitants passent d'un mode de scrutin uninominal à deux tours à un scrutin de liste avec une parité homme-femme. Vous aurez donc le choix de voter pour une **liste complète** comprenant de 9 à 13 noms pour un conseil à 11 membres. Vous n'aurez plus la possibilité de barrer un nom ni d'en ajouter un ou plusieurs sous peine de rendre votre bulletin de vote nul. Les listes complètes seront à déposer en préfecture au plus tard le 26 Février 2026.

Dans ce numéro

I Evènements

II Vie communale

III Travaux

IV Vie pratique

V Etat civil

Maurice BARBEZANT Maire

DEPUIS NOTRE DERNIER JOURNAL

I EVENEMENTS

SEPTEMBRE 2025

● COMMEMORATION A LA STELE



Comme chaque année, l'AMC de Roville devant Bayon, l'espace de Mémoire Lorraine 1939 1945 et les anciens du Groupe Lorraine 42 se sont réunis autour de la stèle à l'entrée du village pour commémorer le 81^e anniversaire de la Libération et honorer la mémoire des Maquisards du groupe Lorraine 42 en présence des maires du secteur et du président de la CCPS.

NOVEMBRE 2024

● CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

En association avec la commune de LEMENIL MITRY, la commémoration de l'armistice de la Grande guerre s'est déroulée à la mairie, moment suivi d'un apéritif offert par Monsieur Le Maire. Diplômé de l'année Nolan NAGEL a reçu une gratification de la commune.



DECEMBRE 2024

● ST NICOLAS ET PERE FOUETTARD A LA RENCONTRE DES ENFANTS

Contes et jeux ont enchanté les enfants avant la venue de ST Nicolas et son compagnon, un goûter pour tous a suivi avec un vin chaud pour les parents.

Les enfants ont reçu une carte cadeau et des friandises, 26 enfants âgés de 0 à 10 ans sont répertoriés sur la commune.



JANVIER 2025

● CONCERT VOIX DU BAIO



Une nombreuse assistance est venue applaudir dans notre église la chorale « les voix du BAIO » qui fêtait son 15^{ème} anniversaire, concert suivi d'un pot amical et d'une dégustation de la galette des rois.

● VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ ET REPAS COMMUNAL

Ainés, élus et habitants se sont réunis à l'instant terroir pour recevoir les vœux du maire autour d'un repas. L'accordéon de Monique a animé l'après-midi.

Les ainés ont reçu un bon d'achat et chacun a reçu une plante.



AVRIL 2025

● CHASSE AUX ŒUFS

Le rendez-vous était donné pour la traditionnelle chasse aux œufs dans le parc de la salle communale où les enfants ont ramassé les œufs en chocolat. Camille et Gabin ont été les heureux gagnants d'un maxi lapin en chocolat en donnant le nombre d'œufs collectés.



JUIN 2025

● FORMATION GESTES QUI SAUVENT

En lien avec la mairie, La caisse locale de Groupama a organisé un stage de formation « les gestes qui sauvent » Les 12 personnes inscrites ont pu découvrir, avec une mise en situation du public, comment assurer la protection et alerter, stopper une hémorragie, agir face à une victime inconsciente, réagir face à un arrêt cardiaque, utiliser un défibrillateur, mettre une victime en position d'attente. Cette formation d'une durée de deux heures, ouverte à tous et gratuite était instruite par Laurent Bastien formateur sapeur-pompier volontaire.



II VIE COMMUNALE

● AIDES AUX FAMILLES ET DIPLOMES

La prestation aide aux familles est reconduite pour l'année 2025/2026 une somme de 40 € est allouée pour toute activité culturelle, sportive ou de loisirs par an pour enfant et adulte. Cette somme sera réglée sur présentation d'un justificatif de paiement de la cotisation annuelle, d'un justificatif de domicile, d'un rib et d'une pièce d'identité et/ou livret de famille avant le 21 novembre au secrétariat de mairie.

Les diplômés de l'année devront également se présenter en mairie et fournir un justificatif de leur réussite à l'examen, un rib et une pièce d'identité.

● TAUX DES TAXES COMMUNALES

Pas d'augmentation de la part communale

- taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS) : 16,36 %

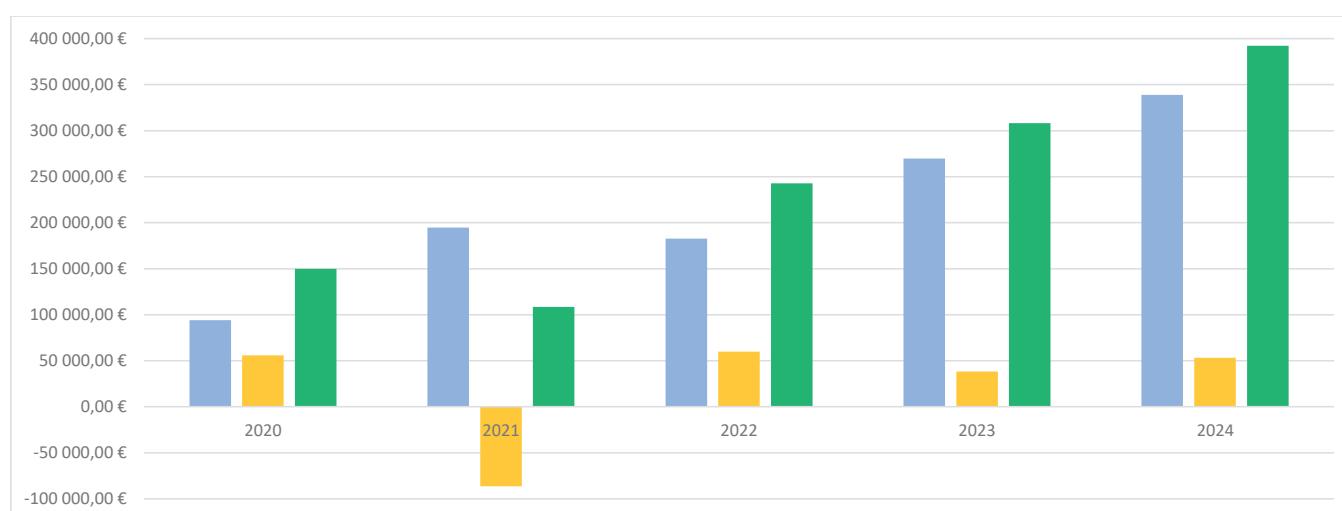
- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) : 26,43 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) : 21,30 %

- cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 23,35 %

La taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans est intégrée depuis 2024.

● EVOLUTION DES RESULTATS BUDGETAIRES DEPUIS LE DEBUT DU MANDAT



Année	2020	2021	2022	2023	2024
Fonctionnement	94 024,36 €	194 743,11 €	182 801,91 €	269 660,49 €	338 988,86 €
Investissement	55 846,10 €	-86 294,72 €	59 912,74 €	38 398,36 €	53 250,58 €
Résultat	149 870,46 €	108 448,39 €	242 714,65 €	308 058,85 €	392 239,44 €

● REMBOURSEMENT DE LA DETTE EMPRUNT

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Remboursement de la dette	21 817,19 €	23 112,37 €	16 837,74 €	19 040,08 €	19 040,08 €

● AVANCEE DU PLUI Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'enquête publique s'est déroulée du 15 septembre au 23 octobre 2025 sur l'ensemble du territoire intercommunal période pendant laquelle chacun a pu consigner ses observations et propositions sur ce projet.

● MISE A JOUR DU CIMETIERE

La 1^{ère} phase de la mise à jour du cimetière communal est terminée. Ce travail de longue haleine a été effectué par Edith HILD 1^{ère} adjointe, chargée de ce dossier et Marie Odile LEHEU qui a donné de son temps pour cette tâche fastidieuse initiée par Anne Marie et Maurice BARBEZANT.

Pour un total de 111 emplacements

24 concessions arrivées à échéance ont été renouvelées suite à des affiches, des courriers et des recherches en trésorerie.

15 sont en procédure d'abandon, un panneau est positionné devant chaque concession concernée, la liste est affichée en mairie, au cimetière et dans un dossier photo en mairie.

Sur les 15, 6 ont été constatées dangereuses.

10 emplacements ont été acquis par des familles.

8 emplacements sont libres.

2 emplacements sont prévus pour urne cinéraire.

Concernant les deux emplacements des militaires, après renseignements auprès du Ministère des Anciens Combattants, une sépulture a été transférée à la nécropole d'Auberive et la deuxième a été restituée à la famille.

Concernant les tombes des 2 prêtres, l'évêché souhaite abandonner les concessions. Les pierres tombales paraissent en bon état, un nettoyage au karcher est prévu.

Colombarium de 6 emplacements 4 sont vacants.

Le registre a été mis à jour et le suivi informatique mis en place permet de suivre les échéances des concessions années après année.

L'étape suivante consistera à l'installation d'un ossuaire et l'enlèvement des monuments défec-
tueux pressentis à risques.

Prix des concessions

50 ans 100 €

30 ans 50 €

15 ans : 30 €

Colombarium

30 ans 800 €

50 ans 1200 €



● BIEN VIVRE ENSEMBLE NETTOYAGE DES TROTTOIRS

QUI EST RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN DU TROTTOIR DEVANT SON DOMICILE ?

Vu les articles L 2212-2 et L 2212-2-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R 610-5 du Code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de deuxième classe

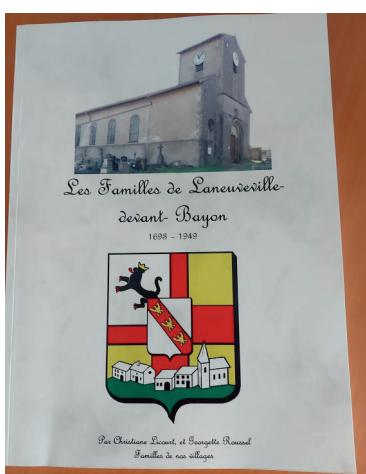
Les trottoirs relèvent du domaine public, malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien. L'entretien courant des trottoirs est une obligation.

Suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut se limiter à un passage d'un mètre de large ou jusqu'au caniveau. Il comprend : le nettoyage des feuilles mortes et autres détritus, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver, l'entretien des haies et arbres.

● AFFOUAGES

12 affouagistes ont confectionné 81,9 stères de bois dans la forêt communale du bois des Genêtres.

● LIVRE SUR LE VILLAGE



Un nouvel ouvrage sur les familles du village et leurs racines

L'association Familles de nos villages vient d'éditer un livre intitulé « Les familles de Laneuveville devant Bayon ». Ce livre a été remis en mairie par mesdames Christiane Licourt et Michèle Trévillot. Dans ce document de 229 pages, toutes les personnes ayant vécu dans le village de 1693 à 1949 sont représentées, regroupées au sein de leur famille. Ces recherches ont été réalisées par Georgette Roussel et Christiane Licourt qui ont relevé les actes de baptêmes, de naissances, de mariages et sépultures à partir de registres paroissiaux mis en ligne par les archives départementales et les registres de la mairie. Ce livre peut être consulté et commandé en mairie.



● FUTURE ECOLE GROUPE SCOLAIRE DE LA MOSELLE SAUVAGE

La 1^{ère} phase de gros œuvre comprenant la dalle, la charpente et toiture est terminée. La deuxième phase attribuée aux plaquistes, chauffagistes et électriciens est en cours, suivront les finitions peinture, sol. L'ouverture de ce groupe scolaire est prévue pour la rentrée de septembre 2026.

III TRAVAUX



- Réfection de la chaussée ruelle Houssot, salle communale, chemin de Bainville et croisement RD9 rue de Neuviller.
- 3 avaloirs Ruelle Houssot, rue de Neuviller et rue de Bainville.
- Finition des garages, Plateforme d'accès effectuée par Quentin CHARROIS, Francis et Nolan NAGEL.
- Mise aux normes électriques salle communale et changement de radiateurs cuisine et entrée.



- Fauchage des chemins.
- Peinture salle de réunion et accueil de la mairie.
- Eclairage de la mairie passage aux leds.
- Eclairage solaire rue des jardins.
- Nouvelle plateforme pour le déplacement des containers sur l'aire de co-voiturage.

- Positionnement de 2 totems réfléchissants devant le passage piéton au centre du village.
- Remplacement d'une canalisation d'eau courante appartements Yong.
- Achats bacs à sel et décorations de Noël.
- Achat d'un tracteur tondeuse.



PREVISION TRAVAUX

- Parking rue de Neuviller à l'étude.
- Changement d'une canalisation vétuste rue de Bainville.
- Changement d'une fenêtre, des volets et peinture salle communale.
- Réfection de la salle de bain dans un appartement communal.
- Changement de radiateurs et porte d'entrée appartements communaux.

- Accès PMR entrée de la Mairie
 - Travaux toiture sur bâtiment ancienne école, église et bâtiment YONG
 - Dossier à l'étude concernant l'assainissement sur la commune

IV VIE PRATIQUE

• MAIRIE

7, rue de Neuville
54740 LANEUVEVILLE DEVANT BAYON
Téléphone : 03 83 72 59 81

Email : mairielaneuvevilledevantbayon@orange.fr

Permanence : lundi de 17 h 30 à 18 h 30

Vendredi de 11 h à 12h 30
<https://www.laneuveville-devant-bayon.mairie54.fr>

- Vous emménagez ou déménagez sur la commune, la composition de votre famille change, vous souhaitez une carte pour l'accès à la déchetterie, vous souhaitez connaître les horaires prenez contact par mail ou tél avec la Communauté de Commune du Pays du Saintois

21 rue de la Gare

54116 TANTONVILLE

03 83 52 47 93

www.ccpaysdusaintois.fr et application intramuros

• COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Tous les comptes rendus du conseil municipal sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique vie municipale

• NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Laneuveville devant Bayon. Venez nous rencontrer en mairie aux heures de permanence, nous vous donnerons toutes les informations utiles pour une bonne intégration dans notre village.

● RECENSEMENT

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans le trimestre qui suit leur 16ème anniversaire , se présenter au secrétariat dans le trimestre qui suit leur 16ème anniversaire munis d'une copie de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

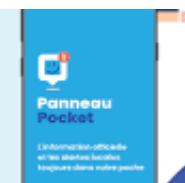
• NUMEROS D'URGENCE

17 POLICE SECOURS

18 POMPIERS

15 SAMU

● COMMUNICATIONS ET ALERTES DES INFORMATIONS COMMUNALES



PANNEAU POCKET

Téléchargez l'application PANNEAU POCKET, application 100 % gratuite, anonyme et sans publicité, vous recevrez toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité, où que vous soyez. App.panneaupocket.com

● CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Faites votre pré-demande obligatoire en ligne sur le site internet de l'agence nationale des titres sécurisés ants.gouv.fr. Vous obtenez un numéro de pré-demande de titre nécessaire à la prise de rendez-vous dans une mairie de votre choix, la mairie habilitée la plus proche est la mairie de BAYON.

● JOURNAL SAINTOIS ET MOI

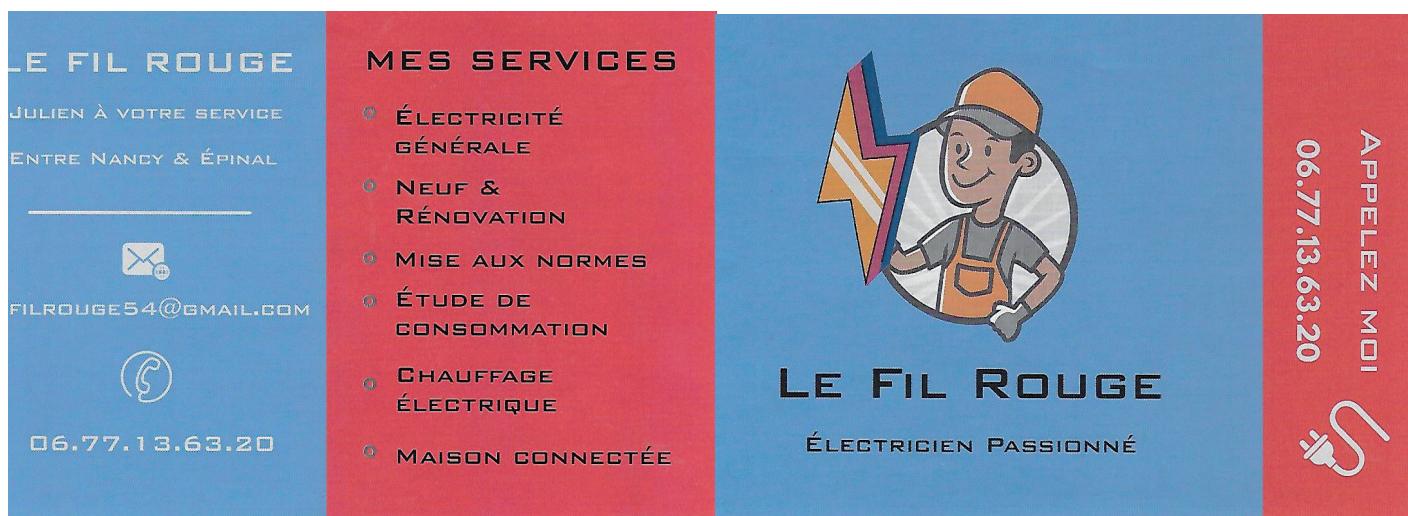
L'association a été créée en avril 2021 et a pour objet d' organiser, faire vivre, élargir et développer un mouvement citoyen en particulier sur le territoire du Saintois et ses alentours.

Site internet : <https://www.saintoisetmoi.fr/>

Édition d'un journal d'informations mensuel, en couleurs, sur les activités du Saintois et de ses alentours, possibilité de recevoir ce mensuel par mail abonnement gratuit sur le site.

● NOUVEAUX COMMERCES ET ENTREPRISES

LE FIL ROUGE ELECTRICITE Julien DUNSTETTER



Gérard et Quentin CHARROIS
Vente en libre service 7j/7 24h/24
Viandes de la ferme
Œufs

Services Techniques de Chaudières **STC Biomasse** implantée sur la ZAE au gris bois d'une surface de 3729m2.

Monsieur MIRRA est le président de cette société qui ouvrira prochainement.



- **A VOS AGENDAS**

Commémoration de l'armistice 11 novembre 2025 11 h 00 salle de la mairie

Fête de la Saint Nicolas 29 novembre 2025 15 h00 salle communale

Concert 18 Janvier 2026 15 H 00 Eglise

Repas communal et vœux du maire 25 janvier 2026 L'instant terroir

Elections municipales 15 et 22 mars 2026

V ETAT CIVIL

- **NAISSANCES**

Gabriel BERRESSNEVITCH né le 10/01/2025

Aubin VINCENT né le 27/03/2025

- **DECES**

Jean Luc BARTHELET décédé le 05/06/2025

L'EQUIPE MUNICIPALE POURSUIT SON ACTION POUR LE BIEN VIVRE DANS VOTRE VILLAGE ET RESTE A VOTRE ECOUTE



Mairie de Laneuveville-devant-Bayon

7 rue de Neuville
54740 Laneuveville-devant-Bayon
Téléphone : 03 83 72 59 81
E-mail : mairielaneuvevilledebayon@orange.fr
Permanence : lundi de 17h30 à 18h30
Vendredi de 11h à 12h30

Laneuveville Info - Novembre 2025

Directeur de Publication : **Maurice BARBEZANT**

Rédactrice : **Édith HILD**

Mise en page : **Édith HILD**

Impression :  www.l-ami.net - Griport

Crédits photos : **Édith HILD**

Dépôt légal et parution: **novembre 2025**

ISSN : **2741-4477**

Tirage : **130 exemplaires**

Ne pas jeter sur la voie publique